

# David THÉVENON

Chatou, le 1<sup>er</sup> mars 2008


Chers Catoviens, Chers Croissillons,

Les 9 et 16 Mars, en me choisissant pour vous représenter auprès du Conseil Général, vous me permettrez de :

- ✓ **Améliorer la qualité des services du Conseil Général en utilisant les fonds publics de façon optimale :**
  - ▶ Interroger sur leur satisfaction les Catoviens et les Croissillons qui bénéficient des services financés par le Conseil Général (action sociale, autonomie, insertion, assistance aux familles, enseignement artistique, sport, culture, ...) : En tant que votre Conseiller Général, je m'y engage personnellement.
  - ▶ Développer les enquêtes de satisfaction systématiques au niveau départemental.
  - ▶ Développer les partenariats avec nos associations (sport, culture, enseignement artistique, insertion, solidarité, soutien scolaire, ...). Car je crois qu'elles sont plus proches de vous, et mieux adaptables aux besoins de chacun. Ces partenariats se traduiront par de fortes subventions de fonctionnement, et un suivi rigoureux de la satisfaction des bénéficiaires.
  
- ✓ **Construire une société civique et ouverte :**
  - ▶ Instaurer des stages civiques départementaux pour les 18-25 ans, au sein des services du Conseil Général ou des associations départementales, en échange du financement du permis de conduire ou du BAFA.
  - ▶ Aider les associations porteuses de témoignage auprès des jeunes : Anciens combattants, Souvenir Français, associations historiques.
  - ▶ Épauler les familles vivant le handicap, ou la perte d'autonomie d'un des leurs.
  - ▶ Expérimenter le parrainage de collégiens par des adultes issus de l'entreprise, du monde de l'éducation, ou d'associations.
  - ▶ Participer au recrutement et à la formation des bénévoles des associations sportives, culturelles, et solidaires.
  
- ✓ **Investir efficacement pour l'avenir de notre Canton en créant une Charte Qualité des investissements départementaux qui oblige à :**
  - ▶ Respecter les normes les plus strictes pour l'économie d'énergie.
  - ▶ Se concerter avec les riverains et les associations concernées. Car lorsqu'un investissement est bien réfléchi, il a plus de chances d'être adapté aux besoins d'aujourd'hui et de demain.
  - ▶ Développer la circulation douce : transports collectifs, pistes cyclables sécurisées et cohérentes à l'échelle du Département des Yvelines.

Je m'associe à ma suppléante, Yasmine Sadji, pour vous assurer de toute notre amitié.

Pour un Canton et un Département de Valeurs

  
David Thévenon